

## CSE EXTRAORDINAIRE DU 13/03/2023

### Présents :

Mme Natascha LEONARD (visio) - DG, Mme Charlène PINEAU – RRH

**Non cadres :** Vincent Chavagneux – IME l'Amitié - David Moretto - IME l'Amitié, Pascal Goudard - EA, Pascal Poulenard – EA, Sylvie Chanier – EA, Frédéric Sassolas – EA.

**Absents non cadres :** Franck Lemey – ESAT Lalevade – ESAT HV – IME l'Envol, Delphine Guy

**Absent Cadre :** FALLOPE Sandra IME Amitié

### Début de séance à 10h

#### Information/consultation sur les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels 2023.

RH : Je rappelle que les DUERP sont modifiables tous les ans, il devient urgent de voter car nous devons les envoyer à la médecine du travail.

DG : Je pense que si les commentaires ont été pris en considération, que le travail a été fait en amont à partir des postes qui ont été étudiés et analysés, je ne vois pas pourquoi le projet ne serait pas validé.

CSE : si nous constatons que certains points ne vont pas. Ils pourront être modifiés, améliorés ou changés. Rien n'est figé.

DG : Le DUERP est actualisé à chaque situation accidentogène ou accidentelle et il est à minima revu une fois par an. Avant le CSE n'était pas impliqué dans l'élaboration du DUERP. Cependant, il ne faut pas oublier que c'est une obligation de l'employeur et cela nous sert de feuille de route pour certaines situations notamment dans le secteur travail où l'on a des situations à risques et cela nous a permis d'avoir des plans d'actions. Il ne faut pas minimiser ce projet-là, c'est notre sécurité à tous mais c'est l'obligation de l'employeur de répondre aux besoins et aux demandes du terrain et si nous n'officialisons pas par ce document, nous sommes fragilisés. Devant une autorité, en cas d'investissement pour la santé et la sécurité au travail, je peux passer ce document sans problème.

RH : Un énorme travail a été fait car rien n'avait été entrepris depuis 2012. Tout a été revu mais cela n'empêchera pas les réajustements. Le travail sera beaucoup moins conséquent les prochaines années.

**Vote DUERP :** abstention : 4, contre : 1, pour : 2

#### Hors diffusion :

DG : J'aimerais savoir ce qui motive votre inquiétude aujourd'hui ?

CSE : Nous reconnaissons qu'il y eu un gros travail, c'est certain. Par contre, il manque de cohérence d'un établissement à un autre. Il y a des notations qui passent de simples à triples sur le même risque. Et en commençant à connaître les ets, c'est cette subjectivité qui nous dérangeait.

RH : Il ne faut pas oublier que la configuration de l'ets et les personnes accueillies peuvent être différentes.

CSE : Nous avons étudié l'IME et le SESSAD et nous nous sommes aperçus qu'il y avait des situations nous interpellent ou surprenantes.

DG : Nous pouvons aussi se faire aider par un tiers s'il y a un problème de subjectivité ou d'objectivité.

RH : La médecine du travail est compétente sur ses sujets. Pour la prochaine fois, nous pourrions en parler, nous ne sommes pas contre au contraire.

**Fin de séance à 10h30**

**Brigitte Fond – Secrétaire CSE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brigitte Fond', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.